



## **Coordinateur des insuffisances de données du CCREOS** **Rapport d'avancement**

**\* Nom:**

Jim Portus

**\* Groupe(s) de travail du CCREOS:**

GT3 Manche

**\* Stock(s) dont j'ai la responsabilité:**

Sole7e

**\* Contact au sein du CIEM:**

Sven Kupschus

**\* Commentaires sur les contacts établis:**

Sven et moi avons une relation de travail pour ce stock depuis 2004. Sven a rencontré l'industrie dans les ports du sud-ouest du Royaume-Uni. J'ai participé aux ateliers Benchmark à Copenhague et Bilbao, y compris le SGMOS 10-06. Je serai à Bilbao le 1<sup>er</sup> mars 2012 pour assister aux 3 premiers jours des réunions de référence sur les poissons plat WKFLAT de cette année qui vont étudier la sole 7e ainsi que la cardine 7 et la lotte 7.

**\* Commentaires sur les insuffisances de données identifiées:**

L'évaluation du Benchmark de 2009 n'a pas apporté de recommandations claires à la Commission faute de données scientifiques suffisantes. "...il n'a pas été possible de réaliser une évaluation analytique ou d'identifier des points de référence biologiques." Cependant, il y avait suffisamment de données scientifiques en 2010 pour que la recommandation du CSTEP précise début 2011: « le taux de mortalité par pêche est à l'objectif à long terme mis en place par le plan (27%) ou très proche de ce dernier, » Bien que la Commission précise que la reconstitution de ce stock est « plus lente que prévu » elle est néanmoins plus rapide que ce que le CCREOS avait jugé nécessaire pour des raisons économiques et sociales ou adapté à l'objectif à long terme du RMD avant 2015. Pour 2013 et les années suivantes, le Conseil devra décider chaque année à la majorité qualifiée, en fonction d'une proposition de la Commission sur les TAC pour la sole en Manche occidentale au niveau de capture qui, selon une évaluation scientifique effectuée par le CSTEP, aura pour résultat un taux de mortalité par pêche de 0,27. Certaines insuffisances de données sont préoccupantes et il faut combler les lacunes parce que, selon le texte de la Commission, « Lorsqu'il n'existe pas d'avis scientifiques, ou lorsque les données disponibles ne sont pas appropriées pour calculer la situation de la sole dans la Manche occidentale, une plus grande prudence s'impose. Ce problème pourrait être résolu en prévoyant un mécanisme de secours permettant de calculer une réduction de précaution de l'effort et des TAC lorsque les procédés établis dans le plan (articles 3 et 5) ne peuvent être appliqués en raison de l'absence d'études scientifiques. »



**\* Commentaires sur les éventuelles initiatives CCREOS ou les initiatives des organisations de l'industrie de la pêche organisations dans les états membres visant à résoudre les insuffisances de données spécifiques:**

Dans le cadre de leur détermination à atteindre la reconstitution du stock et la gestion à long terme de la sole 7e, les autorités britanniques ont introduit en 2008 un régime de licences qui interdit la pêche au chalut à perche dans plus d'une zone CIEM au cours du même voyage, ce qui met fin à la pratique illégale des fausses déclarations de soles capturées dans une zone comme si elles avaient été prises dans un quota adjacent.

Le PGLT de 2007 pour la sole 7e a introduit des limites de l'effort de pêche pour les chalutiers à perche et les navires à filets maillants. L'industrie britannique a garanti le respect des limites d'effort en se diversifiant à la pêche sans quota, tel que le dragage des pétoncles et des coquilles Saint-Jacques et le déplacement vers d'autres zones où des possibilités de quota sont disponibles comme en zone 7d. Le résultat est que l'effort dans les eaux occidentales pour le dragage de la coquille Saint-Jacques par les navires britanniques de plus de 15m a été épuisé trois ans de suite.

L'industrie britannique a innové avec ses concepts de chalut à perche, tout d'abord avec le Project 50% pour réduire de manière importante les rejets de la pêche en zone 7e et plus récemment avec des panneaux latéraux et supérieurs à mailage plus large qui ont allégé les engins, amélioré l'économie de carburant et réduit davantage les rejets tout en améliorant la sélectivité de la sole.

De récents voyages d'observation ont rapporté de très faibles taux de rejet de sole. Ces voyages d'observation sont effectués de manière aléatoire et régulière dans le cadre de l'engagement des autorités britanniques à combler les lacunes en matière de données en quantifiant les niveaux de rejets et de prises accessoires au cours des différentes saisons. En 2011, l'industrie britannique a accueilli favorablement l'initiative visant à installer des caméras sur 3 chalutiers à perche. Ces navires avaient droit à un supplément de quota de capture de sole de 30%, en fonction de leurs débarquements ces dernières années. Les caméras sont utilisées pour contrôler 24h/7 que l'équipage ne rejette aucune sole.

En 2012 ces essais avec caméra ont été élargis à 6 navires de la flottille.

Cette année, les concepteurs de chaluts à perche de Brixham ont soumis au CEFAS et à Seafish des demandes de financement pour un essai en vraie grandeur de « Roller Ball », une ralingue de fond innovatrice qui, ils l'espèrent, devrait encore améliorer la sélectivité et l'économie de carburant tout en réduisant l'impact benthique pour le bénéfice de l'environnement marin.

En décembre 2011, la commissaire a annoncé que 20 stocks des eaux européennes sont désormais gérés au RMD. La sole 7e faisait partie de ces derniers!

En décembre 2011, le conseil des ministres a accepté une augmentation de 9% du TAC. Aucune modification n'a été apportée aux modalités du PGLT en réponse au document informel précédent de la Commission à ce sujet. Les limites d'effort demeurent inchangées.

**Date:** 19 février 2012

**Signature:** Jim Portus.